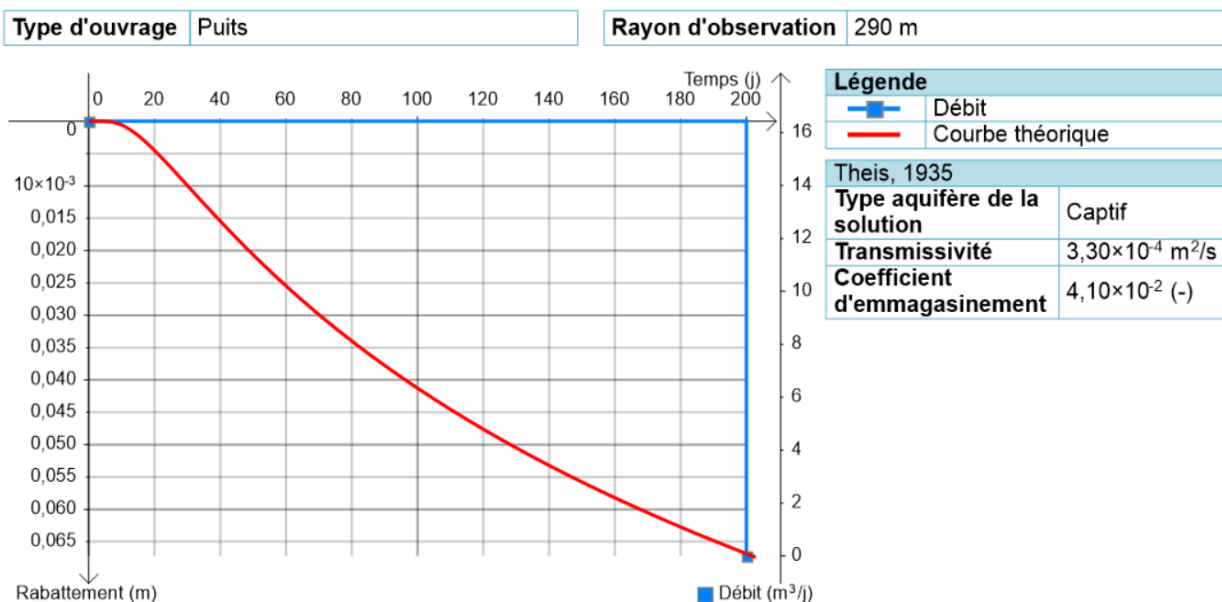
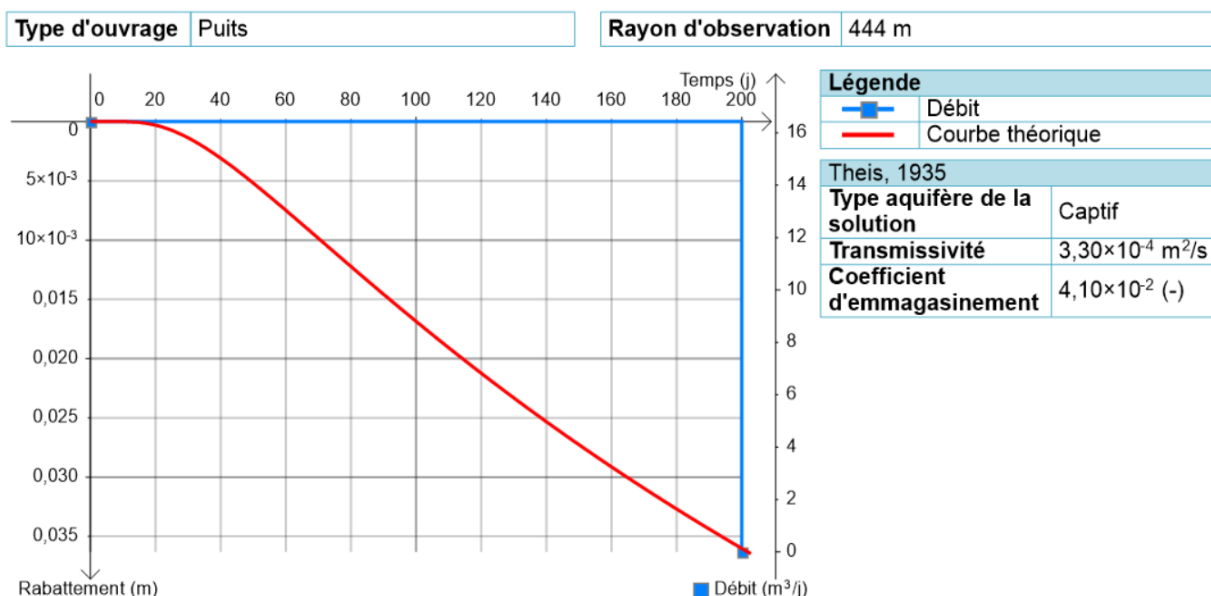




Données de transmissivité et de coefficient d'emmagasinement issues du tableau de synthèse des propriétés hydrodynamiques (T et S) extraites de la BSS. Le rabattement obtenu de 6.5 cm est simulé sur une période de 200 jours (le débit utilisé est $16.43 \text{ m}^3/\text{j}$). **Ce rabattement est purement une simulation, l'aire d'alimentation du forage n'atteint pas la zone humide.**

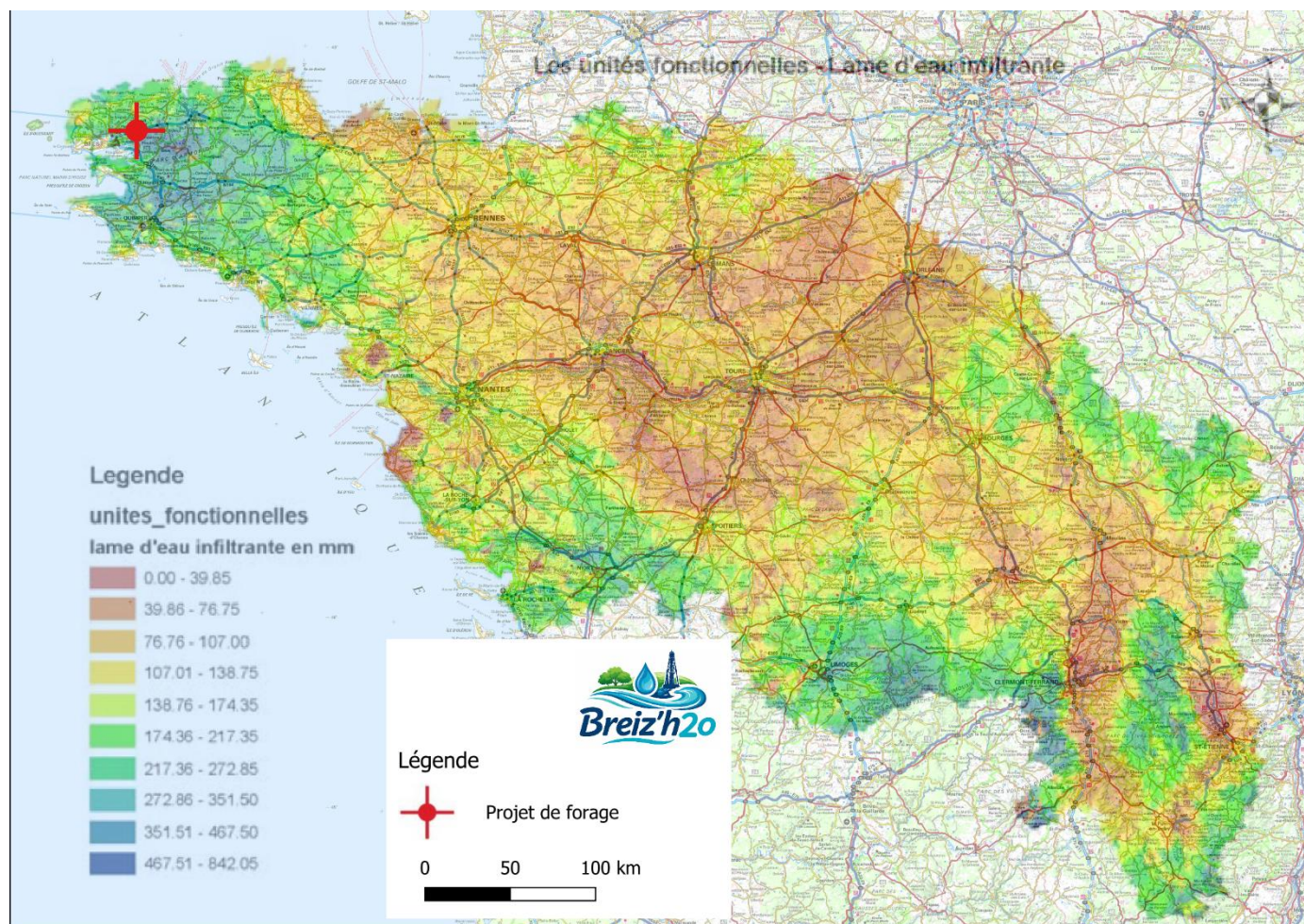
Le niveau initial de la nappe revient en 72 h, la remontée est estimée à 3 jours.



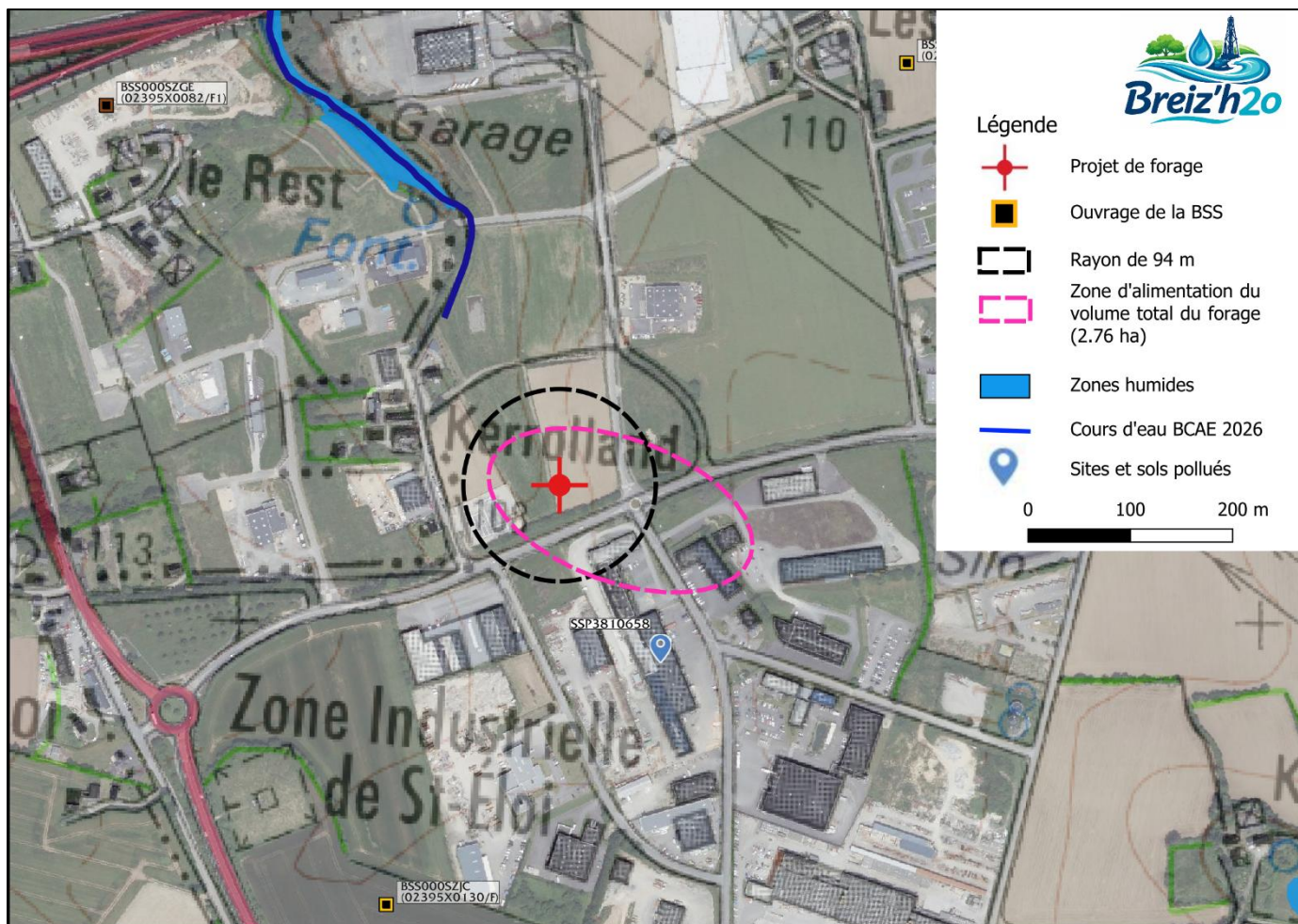
Données de transmissivité et de coefficient d'emmagasinement issues du tableau de synthèse des propriétés hydrodynamiques (T et S) extraites de la BSS. Le rabattement obtenu est de moins de 4 cm, simulé sur une période de 200 jours (le débit utilisé est $16.43 \text{ m}^3/\text{j}$). Le niveau initial de la nappe revient en 72 h, la remontée est estimée à 3 jours.

Calcul de la zone d'influence du forage

A partir des données du BRGM (Rapport BRGM/RP57608-FR), une carte des données d'infiltration a été produite sur la zone de Loire-Bretagne (ci-dessous). La valeur la plus défavorable dans la zone d'étude est aux alentours de 217.36 mm.



Si l'on considère toutefois cette donnée de 217.36 mm par an, en lame d'eau locale efficace, on arrive donc à 2173 m³/hectare. Considérant un prélèvement de 6000 m³, la surface nécessaire est de 2.76 hectares, cette surface correspond à un rayon de 94 m. De plus, si l'on prend la topographie de la zone d'étude, cette surface correspond davantage à une ellipse avec une emprise sur l'amont.



Après une simulation théorique, on peut vérifier l'aire d'incidence à partir de la campagne d'essai de pompage réalisé n'a pas atteint la zone humide.

La zone d'alimentation du forage montre que le projet est en dehors d'un éventuel impact sur la zone humide. Si les paramètres hydrodynamiques calculés à la suite de la campagne, mettent une éventuelle incidence plus forte sur les prochaines simulations, il conviendra de réduire le prélèvement jusqu'à la réduction de l'aire d'alimentation du prélèvement en dehors de l'emprise de la zone humide.

La cimentation minimale demandée en Bretagne de 10 m permet d'atténuer et couper les arrivées d'eau du forage sur l'horizon d'altérites.

La mise en place d'un piézomètre éphémère à proximité du forage est prévue, à environ 15-20 m de distance. Le calcul du modèle se fera au droit du forage et du piézomètre.